



Travaux de raccordement électrique illégaux ?

Par lucie39

Bonjour,

mes deux voisins et moi-même partageons un chemin d'accès à nos maisons en indivision.

Un entrepreneur a construit une maison sur une parcelle à côté de notre chemin et veut faire le raccordement électrique de cette nouvelle habitation en se branchant sur l'installation de notre voisin (même entrepreneur qui a construit sa maison). Cependant, pour se faire, il doit creuser une tranchée en travers de notre chemin.

Il stipule que c'est parfaitement légal de faire des trous sur un chemin qui ne lui appartient pas et mes voisins et moi-même ne sommes absolument pas d'accord pour qu'il débarque avec ses engins sur notre chemin qui reste selon moi une propriété privée.

Est-ce vraiment légal ce qu'il essaie de faire ? car ça me semble un peu louche.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit

On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50